



**Compte rendu de l'Assemblée générale du GDR Bioarchéodat, 30 janvier 2020,  
Amphithéâtre Rouelle, Museum National d'Histoire Naturelle,  
47 rue Cuvier, Paris 5**

**Excusés**

Emilie Blaise, Laurent Bouby, Jean-Philip Brugal, Nathalie Comburieu-Nebout, Michel Coutureau, Marianne Christensen, Vianney Forest, Lionel Gourichon, Koehler Héloïse, François Malrain, Claire Manen, Patrice Méniel, Bénédicte Pradat, Noëlle Provenzano, Olivier Putelat, Martine Regert, Christine Rendu, Isabelle Rodet-Belarbi, Aurélie Salavert, Isabelle Théry, Julia Wattez

**Présents**

Rose-Marie Arbogast, Ginette Auxiette, Salvador Bailon, Marie Balasse, Isabelle Baly, Alessio Bandelli, Delphine Barbier-Pain, Gregory Bayle, Cécile Callou, Carine Carpentier, Céline Bemilli, Sammy Ben Makhad, Olivier Bignon-Lau, Olivier Blin, François Blondel, Emmanuelle Bonnaire, Charlène Bouchaud, Myriam Boudadi-Maligne, Muriel Boulén, Luc Bourgeois, Stéphanie Bréhard, Manon Cabanis, Benoît Clavel, Olivier Cotté, Sylvie Coubray, Maxime Danger, Karyne Debue, Yvon Dréano, Aline Durand, Magali Fabre, Stéphane Frère, Armelle Gardeisen, François Giligny, Aurélie Guidez, Véronique Guitton, Nejma Goutas, Lamys Hachem, Marie-Pierre Horard, Charlotte Leduc, Manon Le Neuin, Chantal Leroyer, Juliette Milon, Yolaine Maigrot, Marjane Mashkour, Yannick Miras, Dimitri Neaux, Stéphane Péan, Alessandro Peinetti, Marie-Pierre Ruas, Mikael Seigle, Myriam Sternberg, Jean-Denis Vigne, Emmanuelle Vila, Julian Wiethold, Jean-Hervé Yvinec, Véronique Zech-Matterne

L'ordre du jour est décalé pour laisser la place à la présentation, à partir de 10 h, d'une proposition de motion de censure collective au nom du GDR au sujet de la réforme des retraites et du projet de la LPPR. Discussions et échanges fournis entre la salle et le collectif de chercheurs à l'initiative de la motion (100 votes en faveur de la motion /109 participants /environ 130 membres du GDR).

L'AG suit l'ODJ prévu à partir de 11h15.

**Bilan général présenté par la direction du GDR**

Les contours du GDR sont restés assez stables durant l'année 2019. Deux nouvelles UMR ont demandé à adhérer au GDR : Edytem-Grenoble, UMR 5204 (2 membres) et Arscan Ethnologie Préhistorique, UMR 7041 (6 membres) ce qui fait passer le nombre de partenaires du GDR à 24 unités de recherche (UMR et UMS) conventionnées. Deux OPAP

(ANTEA Archéologie et Éveha) ont, par ailleurs, demandé à rejoindre Le GDR. L'examen de ces deux demandes - par une lettre d'intention de la part de ANTEA-Archéologie et d'une proposition de convention avec le CNRS au nom du GDR de la part d'Éveha - qui est du ressort du Conseil de groupement est à l'ODJ de la réunion de ce conseil qui se tiendra à l'issue de l'AG, le même jour.

Le GDR s'est doté d'un site web sous la forme d'un carnet de recherche Hypothèses, administré par Carine Carpentier (Inrap) : <https://bioarcheodat.hypotheses.org/>. Le site relaie l'actualité des travaux du GDR de même que les infos d'intérêt plus général comme : les annonces de manifestations scientifiques, les offres de bourses doctorales, de post-doctorat, de postes CDD/CDI. C'est un site très vivant (12 000 visites en 12 mois) actualisé en fonction des demandes que font remonter les chercheurs. Il reste à compléter plusieurs catégories qui concernent, notamment, la présentation des opérations et des ateliers du GDR, les collections de référence dans le domaine de la bioarchéologie...

En 2019, ont été soutenus quatre projets de « courts séjours » permettant la prise en charge de frais liés à des séjours dans d'autres laboratoires de chercheurs, d'étudiants (niveau doctorat et post-doctorat).

Séminaire scientifique et technique (Sélestat, Bibliothèque Humaniste, 28-29 novembre 2019). Organisation par l'Inrap ; le GDR était partie prenante avec Archéologie Alsace. Le thème retenu « *Minimums méthodologiques, référentiels communs et nouvelles approches* » a réuni 122 participants représentant toutes les acteurs de l'archéologie : 56 Inrap (toutes les DIR représentées), 17 Archéologie Alsace, 9 CNRS, 8 Ministère Culture, 9 universitaires, 3 MNHN, 2 collègues du service public de Wallonie et des collègues issus d'opérateurs publics (Grand Reims, Chartres, Metz), d'opérateurs privés (à voir s'il faut les citer) et d'associations. Tous les échelons décisionnels et toutes les professions étaient également représentés : Conservateurs Régionaux de l'Archéologie, président de l'Inrap, directeur d'Archéologie Alsace, membres de la DST de l'Inrap, DAST et DDAST Inrap, responsables et techniciens d'opérations, bioarchéologues (toutes les spécialités représentées), géoarchéologues, membres de la CISAP (Cellule d'intervention sur les structures archéologiques profondes), régisseurs de collections... Ce séminaire a donné lieu à 32 communications et 11 posters, organisés en 6 sessions thématiques clôturées par un espace de discussion (2 modérateurs) :

- Archéologie préventive : quelle place pour la bioarchéologie ?
- Collections, référentiels et bases de données : vers une mutualisation des outils ?
- Nouvelles techniques en bioarchéologie : quels gains, quelles limites ?
- Comment sensibiliser et former les acteurs de l'archéologie ?
- Quels protocoles de prélèvement et d'enregistrement pour le matériel biologique ?
- De nouveaux contextes et domaines d'investigation pour l'archéologie préventive ?

Les communications et les posters ont fait l'objet de captations vidéo et sont accessibles en ligne sur le carnet Hypothèse dédié à la publication des actes des séminaires scientifiques et techniques de l'Inrap : <https://sstinrap.hypotheses.org/bioarcheologie-minimums-methodologiques-et-referentiels-communs-nouvelles-approches>.

Cette manifestation fait l'objet d'un projet de publication des actes (échéance 1<sup>er</sup> semestre 2020, PUS dans @GIR). Ces deux jours d'échanges et de discussions ont aussi permis de

pointer et de faire remonter des besoins très concrets à la communauté des bioarchéologues et de suggérer différents types d'actions :

- élaboration d'un annuaire des bioarchéologues ;
- besoins en formation des agents du Ministère de la Culture (DRAC/SRA) et des responsables d'opérations ;
- élaboration de supports méthodologiques, coédition Inrap/GDR de supports techniques de type fiche, dépliant (ex : paléoparasitologie), manuel...

Différents intervenants pointent la méconnaissance des besoins de la bioarchéologie et l'insuffisance de leur prise en compte au niveau des prescriptions, des projets scientifiques d'intervention (PSI) et des budgets post-fouille. Plusieurs propositions d'actions sont avancées : implication des bioarchéologues dans les journées régionales de l'archéologie, formation et sensibilisation des agents prescripteurs au niveau des DRAC.

### **Restitution des travaux du GDR**

- Opération 1 : Journées d'échanges et de formation, resp. Cécile Callou (MNHN) et Aurélie Salavert (MNHN)
- Opération 2 : Recherches méthodologiques : resp. Philippe Poirier (Inrap) et Marie-Pierre Horard (Univ. Tours)
- Opération 3 : Synthèses régionales, resp. Stéphane Frère (Inrap) et Chantal Leroyer (M. Culture)
- Opération 4 : Recherches thématiques et collaboratives, resp. Emmanuelle Vila (CNRS) et Bénédicte Pradat (Inrap)

### **Présentation du Site Web du GDR ; Carine Carpentier (Inrap)**

Proposition de compléter les rubriques dédiées à la présentation des opérations et des ateliers ainsi que la présentation des collections de comparaison et des services/équipements à disposition de la communauté. Possibilité pour d'autres membres du GDR de contribuer à renseigner le site web.

### **Présentation de la page Facebook ; Sammy Ben Makhad (doctorant UMR7209)**

La page Facebook dédiée au GDR est peu consultée, presque exclusivement par des abonnés FB, et le support proposé par ce type de page semble peu adapté pour relayer les infos de l'activité du GDR.

### **Conclusions et perspectives**

Le nombre d'ateliers ne cesse d'augmenter du fait de la longévité de certains projets et de nouvelles demandes. La direction du GDR attire l'attention sur la nécessité de mener à terme les travaux au sein de certains ateliers afin de les clôturer et de laisser la place à de nouveaux projets. Elle rappelle que l'objectif du GDR est de venir en soutien à des projets de recherche fédérateurs en phase de démarrage et d'exploration qui devraient rapidement pouvoir se développer de façon autonome. Elle attire aussi l'attention sur l'impératif de valoriser ces travaux par des publications et demande aux membres du GDR de veiller à ce

que mention soit faite, dans les publications, du soutien apporté par le GDR. La réalisation d'un bilan des publications issu du GDR est souhaitée. Proposition de mettre en place une « collection GDR » dans HAL pour valoriser sur le site web les publications des membres du GDR et, notamment, celles résultant des travaux du GDR.

### **Demandes par ateliers**

- Opération - Echanges et formation : Formation Morphométrie Géométrique (Dimitri Neaux, post-doc. UMR 7209)
- 1 300 €
- Opération 2 - Ateliers méthodologiques : 5 ateliers, 1 nouvelle proposition (Systèmes d'élevage ovins à naissances automnales - M. Balasse), 2 040 € et 57 jours PAS
- Opération 3 - Synthèses régionales : 10 ateliers, 1540 € + 147 jours PAS
- Opération 4 - Recherches thématiques et collaboratives : 6 ateliers, 4 nouvelles demandes (Place et usages du buis en Gaule, M. Cabanis et F. Blondel ; Fragmentation du bois animal, C. Bémilli et N. Goutas ; Bois carbonisés de Notre-Dame, A. Dufraisse ; Pains/galettes archéologiques en France métropolitaine, M. Cabanis 3 740 € + 114 jours PAS

### **Total demandes 2020 :**

- 328 jours/PAS
- 10 500 euros (demandes ateliers + AG + courts séjours + soutien colloque E. Campmas)

### **Total dotations 2020**

- 10 000 € : CNRS/INEE
- 110 jours PAS Inrap (hors participation AG) + jours opérateurs.

Les arbitrages pour l'attribution des jours PAS seront particulièrement délicats, le nombre de demandes dépasse en effet de près de trois fois la dotation accordée pour 2020. O. Blin précise que la participation des agents de l'Inrap à l'AG ne sera pas décomptée de la dotation Inrap et qu'il sera possible de déduire aussi les jours demandés pour les réunions/préparation colloques afin que la dotation en jours PAS de l'Inrap soit exclusivement dédiée aux travaux de recherche au sein des ateliers. Il est souligné que les dotations en jours pour participer aux travaux des ateliers accordés par les opérateurs d'archéologie préventive des collectivités territoriales sont assez faibles et ne permettent pas à ces agents de s'impliquer beaucoup dans les travaux du GDR. Les demandes de ces chercheurs auprès de leurs employeurs seront appuyées par le GDR.

## **PV réunion du Comité de pilotage et du Conseil Scientifique du GDR**

### **Problématique de l'augmentation du nombre d'ateliers**

À l'issue de l'AG et du constat de l'augmentation du nombre d'ateliers il est rappelé que le GDR n'a pas vocation à pérenniser en son sein des activités/thématiques de recherche. Il est demandé à ce que les anciens ateliers qui perdurent depuis plusieurs années soient clos par une ou plusieurs publications ou qu'ils évoluent vers une autre formule (ex : PCR). Il est proposé d'identifier les ateliers dont les travaux sont relativement aboutis et d'inciter les responsables à demander des moyens pour en préparer la publication, ce qui pourrait faire l'objet de demandes spécifiques, de solliciter des moyens dans d'autres cadres comme les PCR du MC, de solliciter des financements de type projet fédérateur du Muséum (pour les ateliers intégrant des chercheurs d'une UMR du Muséum).

### **Bilan sur les moyens humains**

Sur les 238 jours hommes demandés à l'Inrap, seulement 110 ont été accordés. À noter que des collègues de l'Inrap participent à différentes opérations ou ateliers sans qu'il soit possible de les distinguer sur @GIR. De fait, il n'est pas possible pour les responsables des opérations du GDR de suivre l'attribution et la consommation des jours des membres de leurs ateliers.

Est aussi évoquée l'absence de visibilité sur la planification des jours des agents. Est-il possible de voir l'ensemble des jours planifiés ou seulement consommés sur @GIR ? Il est rappelé que les agents sont invités à planifier au plus tôt leur activité et de consommer au plus tôt leurs jours pour permettre au GDR de faire, le cas échéant, une demande de budget en jours/homme complémentaire. Il doit également être possible de ventiler au plus tôt les jours entre les participants.

### **Suites du séminaire scientifique et technique de Sélestat**

Christian Cribellier (SDA) a accepté de faire partie du conseil scientifique du GDR. Les collègues du ministère de la Culture présents lors de cette manifestation ont bien pris en compte les besoins de la bioarchéologie. Mr Cribellier propose de remettre en place les formations en la matière (pré-requis des analyses bioarchéologiques depuis le terrain) auprès des agents du MC, conservateurs et/ou agents prescripteurs. Il préconise également la nomination de « bioarchéologues » au sein des CTRA (comme cela commence à être le cas pour l'anthropologie). Ces mesures permettraient de pallier l'absence de représentation des bioarchéologues dans les instances d'orientation et d'organisation de la recherche archéologique (une seule représentante au CNRA, V. Zech-Matterne archéobotanique), de prescription et d'évaluation (CTRA), dans les centres de conservation et d'étude (CCE).

Différentes propositions sont faites pour améliorer la prise en compte des besoins en bioarchéologie :

- Rétablir des formations en la matière auprès des agents conservateurs et des prescripteurs du MC.
- Projet de réunions sur le thème de la bioarchéologie en région Grand-Est soutenu par F. Séara et à destination des responsables d'opération ; initiative qui pourrait être transposée aux autres régions.
- Sensibiliser aux pré-requis des analyses bioarchéologiques depuis le terrain jusque dans les représentations dans les différentes instances.

- Solliciter une intervention à la conférence des conservateurs pour une présentation de la bioarchéologie, pour sensibiliser plus largement les collègues du MC.
- Intégrer la bioarchéologie dans les axes de la programmation (révision annoncée des axes de la programmation existante). Déjà une présentation faite par S. Frère et G. Bayle au sein du CNRA insistant sur la très faible représentation de la bioarchéologie au sein de la programmation nationale.
- Constitution d'un annuaire des bioarchéologues qui pourrait être relayé sur le site web du GDR ; un annuaire des laboratoires d'analyses semble plus problématique à mettre en place (les UMR ne sont pas des prestataires !).
- Élaboration de fiches techniques et bilan de ce qui existe en matière de méthodologie (cf. fiches de prélèvement élaborées dans le cadre de l'école thématique Archéobios).
- Demande de collaboration des collègues de l'AWaP en vue de compléter, actualiser et rééditer leur manuel de prélèvement de terrain. Cette demande a été faite auprès de l'Inrap durant le séminaire de Sélestat. Le président de l'Inrap a validé le principe. Il reste à définir les modalités de réalisation de ce projet (ex : convention à réaliser) et d'identifier les partenaires possibles côté français. Le GDR propose de participer au financement de ce projet tout comme le MNHN (demande de financement à formaliser). Il est évoqué la réalisation d'un autre manuel méthodologique par Julien Vieugue de l'équipe Pretech (UMR 7055 du CNRS) à la suite de l'école thématique ARCHEOMETES *Archéologie de l'alimentation* qu'il a organisée (2019), ainsi que le projet d'annuaire du réseau CAIRN ...

#### **Demandes de conventionnement**

- La lettre d'intention d'ANTEA Archéologie est reçue favorablement, les engagements pour permettre aux agents de s'impliquer dans les travaux du GDR sont conformes à la charte du GDR et de nature comparable aux moyens mis en œuvre par d'autres opérateurs.
- La demande de convention entre Evéha et le CNRS (pour la participation au GDR) n'est pas recevable dans sa forme (la convention cadre entre le CNRS et les UMR participantes au GDR n'est pas signée), et n'est pas du ressort du GDR. Il a été convenu de demander à Evéha de renvoyer la lettre d'intention initialement demandée avant de se prononcer. Les membres du GDR attirent l'attention sur le fait que les travaux réalisés dans le cadre du GDR concernent la phase de traitement des données archéologiques qui ne ressortent pas de la concurrence ; il s'agit de recherche.